



Formulaire de demande d'échantillons au CRB

Renseignements

Responsable du projet

Nom :

Prénom :

Etablissement :

Adresse :

.....

Mail :

Tél :

Description du projet

Titre du projet :

.....

Descriptif/Objectif(s) du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Techniques envisagées :

.....

.....

.....

.....

Partenaires associés au projet

Au niveau national :



Au niveau international :.....

Durée prévisionnelle du Projet :.....

Description des besoins en ressources biologiques

Pathologie concernée :.....

.....

.....

.....

.....

Type(s) de prélèvements * :

Tissus tumoraux Tissus non tumoraux Plasma Sang total

Sérum Cellules Acides nucléiques Fluides Salive

Urine Selles

Nature (congelé, fixé, sérum...) :.....

Quantité :.....

Données associées : Oui Non

Si oui, lesquels :.....

.....

Critères d'exclusion des ressources biologiques :.....

.....

.....

Date prévisionnelle de mise à disposition des ressources biologiques :.....

** matériel humain potentiellement à risque, dont l'utilisation est sous la responsabilité du demandeur*

Financement

Budget Global du projet :.....

Budget prévu pour les ressources biologiques :.....

Sources de financement du projet :.....



Règlementation

Projet validé par un Comité Scientifique : Oui Non

• Accord du Comité de Protection des personnes : Oui Non

- Nom du CPP :

- Numéro du dossier :

Conditions générales de mise à disposition

> Les obligations des utilisateurs des ressources biologiques

- Etre responsable d'un projet scientifique validé par les institutions réglementaires et fournir une copie de ce projet.
- Dans tous les cas, les utilisateurs s'engagent à ne pas transmettre le matériel biologique à un tiers non prévu dans le projet scientifique,
- Respecter les règles déontologiques de publication. Toute publication doit au minimum mentionner le CRB Paris Sud comme fournisseur des échantillons : le N° BRIF à faire apparaître dans les publications est le BB-0033-00089,
- Informer le CRB Paris Sud des résultats et brevets obtenus afin de valoriser les collections.

> Les droits des utilisateurs des ressources biologiques

- Disposer d'échantillons dont la qualité technique, la traçabilité et la précision des annotations, sont garantis par le CRB Paris Sud.

Date de la demande :

Signature du demandeur :

Cadre réservé au CRB AP-HP Paris-Saclay

Accord du COPIL : Favorable Demande rejetée

Date :

Avis du Comité scientifique du CRB : Favorable Demande rejetée

Date :

Si demande rejetée, motif du refus :

Si demande favorable, envoi des échantillons à partir du :